

Québec, le 10 octobre 2003

Envoi par courrier et par télécopieur : (819) 275-2139

Madame Johanne Bock
Régie intermunicipale des déchets de la Rouge
400, route 117 sud, C.P. 580
Marchand (Qc) J0T 1T0

Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Marchand

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 6 et 7 octobre derniers sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements complémentaires portant sur :

- Vous avez établi le degré de compaction antérieur à l'usage d'un compacteur à $0,5 \text{ tm/m}^3$ et avec le compacteur à $0,75 \text{ tm/m}^3$. Comment avez-vous établi ces valeurs ? Quelles valeurs avez-vous retenues pour établir la durée de vie du LES projeté ? Quel pourcentage de volume avez-vous prévu pour les recouvrements ?
- Vous prévoyez utiliser un filtre à tourbe pour compléter le traitement du lixiviat et vous conformer aux objectifs environnementaux de rejet (OER). Quelle performance d'enlèvement prévoyez-vous pour cette section spécifique du procédé ? Quelles sont les caractéristiques du lixiviat prévues à l'entrée et à la sortie de cette filière ? Quelle serait la fréquence de remplacement de la tourbe ? Quel serait le prix annuel de la tourbe ? Comment prévoyez-vous opérer cet équipement et suivre sa performance ?
- Vous avez fourni un tableau montrant les résultats du filtre à tourbe du LES de Lotbinière. Quelles sont les concentrations des différents paramètres à l'entrée et à la sortie de ce filtre ? Quels sont les résultats mensuels ? Depuis combien de temps fonctionne-t-il ? A-t-il été nécessaire à ce jour de changer la tourbe ?
- Il est mentionné dans l'étude d'impact sur l'environnement que les lieux d'enfouissement sanitaire actuel et projeté sont situés sur une partie des lots 2 et 3 du rang Ouest de la rivière Rouge (PR3, p. 16), alors que dans le rapport technique il est inscrit qu'ils sont situés sur le lot 18 (PR3, annexe G, p. 2). Pourriez-vous préciser la localisation de ces lieux ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 5 novembre prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Danielle Dallaire
Coordonnatrice du secrétariat de la commission